CRPN
Retraite des navigants

AIDE SOCIALE

# AIDE TEMPORAIRE EXCEPTIONNELLE (ATE)

FORMULAIRE

*Cadre réservé CRPN*

*T :* |__|__|__|__|__|__|

**GENERATION 1961 (2EME VERSEMENT)**

(Âge légal de départ à la retraite du régime général 62 ans)

Pour nous permettre de vérifier si vous pouvez bénéficier de l'ATE, merci de compléter ce formulaire.
Attention à la date limite de dépôt (voir page 2 de la notice d'information).

Les conditions à remplir :

⇨ Vous devez avoir liquidé la totalité de vos droits à pension CRPN avec date d'effet antérieure au 1er janvier 2012 ;

⇨ Votre année de naissance doit être 1961 ;

⇨ Les ressources de votre foyer ne doivent pas dépasser un certain plafond ;

⇨ Vous ne devez pas avoir liquidé votre pension du régime de base (par exemple, votre pension Sécurité sociale, à 60 ans, dans le cadre du dispositif « carrière longue » ou pour cause d'invalidité).

Joignez à votre demande :

⇨ La photocopie, de votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021[1] ;

⇨ Votre relevé individuel de carrière du régime de base[2], établi au plus tôt au mois de juin 2022, ou votre notification de retraite de base (si vous avez liquidé votre pension du régime de base). A cette fin, pour ce qui concerne la Sécurité sociale, vous pouvez consulter le site de l'assurance retraite https://www.lassuranceretraite.fr/ ou vous adresser à votre caisse d'assurance maladie.

N° Sécurité sociale : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Clé : |__|__|

NOM de naissance : .....

NOM marital/d'usage : .....

Prénom : .....

Date de naissance : |__|__| |__|__| |1|9|6|1|
*jour* *mois* *année*

Adresse : .....

.....

Code postal : |__|__|__|__|__| Ville : .....

Pays : .....

Téléphone portable* : + _ _ _ _ |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|
(indicatif)

Adresse e-mail* : .....

**(Merci de n'en saisir qu'une et de l'écrire lisiblement)**

*Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles ainsi qu'un droit à la limitation au traitement de vos données. En outre, vous disposez du droit de définir des directives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits auprès du délégué à la protection des données de la CRPNPAC à l'adresse suivante : protection.donnees@crpn.fr. Si vous estimez après avoir contacté le délégué à la protection des données, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale. La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art. 313-1 à 313-3 et 441-6 à 441-9 du code pénal).*

Signature

Fait à .....

Le |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

*Pour plus d'information : https://www.crpn.fr/informatique-et-libertes/*

[1] ou un justificatif équivalent établi par l'administration fiscale du pays de résidence pour les pensionnés n'ayant pas d'avis d'imposition de l'administration fiscale française.

[2] Sécurité sociale (CNAV), Sécurité sociale pour les indépendants (ex RSI), MSA, CAFAT, CPS…

* Les données de contact collectées sont destinées à faciliter l'instruction de votre demande en cas de besoin d'échanges dans le cadre de notre mission légale d'intérêt général. Le destinataire de ces données est la CRPNPAC concernée par la présente demande. Les données collectées sont conservées le temps nécessaire au versement de la prestation.

Mise à jour août 2022